



L'ADEME, l'Observatoire Français des Sols Vivants et le GDR
Génomique Environnementale vous proposent une

**Journée d'animation
scientifique et technique sur
LA MICROBIOLOGIE MOLECULAIRE
AU SERVICE DU DIAGNOSTIC
ENVIRONNEMENTAL**

LE 7 NOVEMBRE 2017
CENTRE DE CONGRÈS - ANGERS

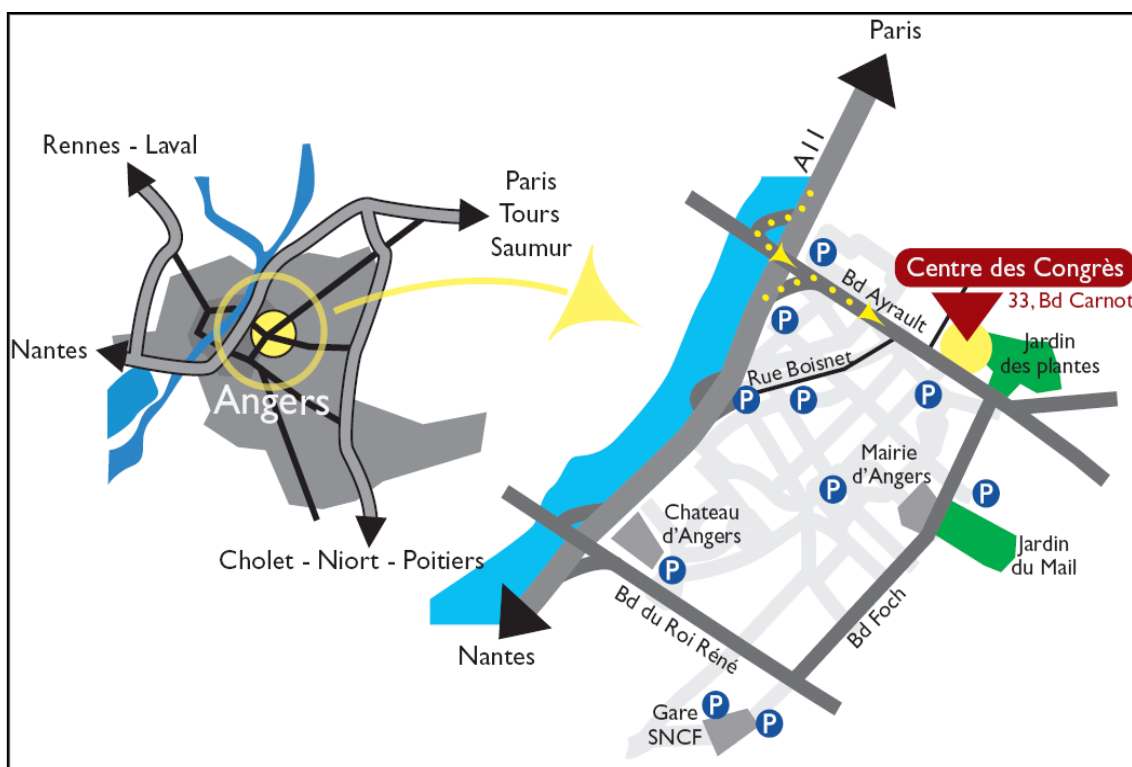
CENTRE DE CONGRES D'ANGERS

33, Boulevard Carnot

49100 ANGERS

Tél : 02.41.96.32.32

ACCES AU CENTRE DE CONGRES



TGV

- Paris à 1h30
- Lille, Lyon à 3h30

AUTOROUTES

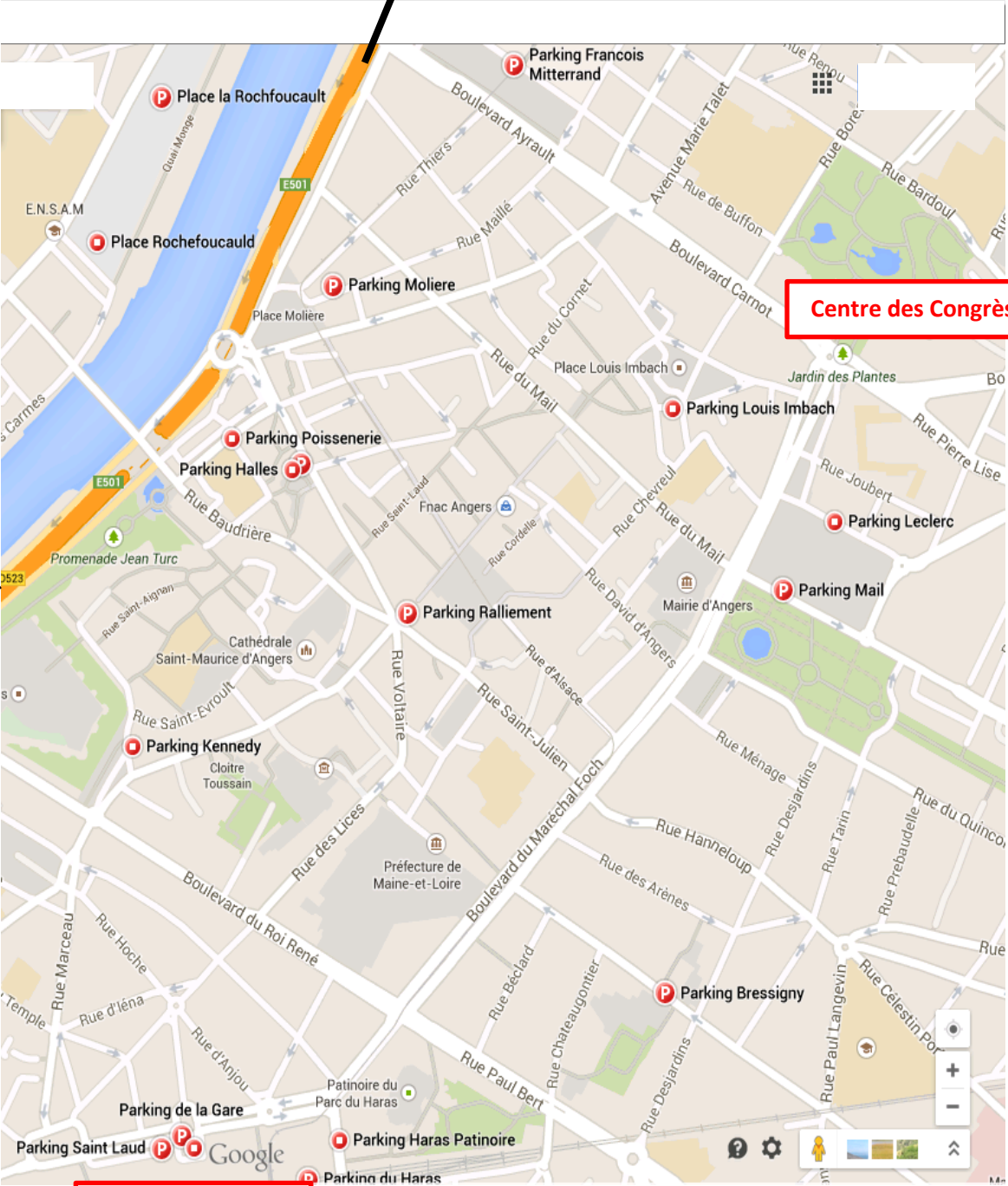
- A11 Paris, Nantes
- A85 Angers, Tours
- A87 Angers, Cholet, Bordeaux

AEROPORT

- Nantes Atlantiques à 50 minutes
- Roissy Charles de Gaulle à 2h20 (TGV direct)

PARKINGS A PROXIMITE DU CENTRE DE CONGRES

PARIS
A11



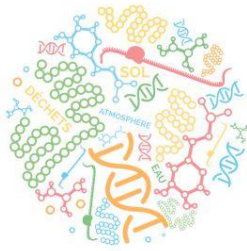
Centre des Congrès

Nantes
A11/E60

Gare

Saumur
A85/E60

Cholet-Niort-Poitiers
A87



L'ADÉMÉ, l'Observatoire Français des Sols Vivants et le GDR
Génomique Environnementale vous proposent une

**Journée d'animation
scientifique et technique sur
LA MICROBIOLOGIE MOLÉCULAIRE
AU SERVICE DU DIAGNOSTIC
ENVIRONNEMENTAL**

LE 7 NOVEMBRE 2017
CENTRE DE CONGRÈS - ANGERS

CENTRE DE CONGRÈS D'ANGERS

33, Boulevard Carnot

49100 ANGERS

Tél : 02.41.96.32.32

Dans le cadre de cette activité, la société ANGERS EXPO CONGRÈS :

- est identifiée sous le numéro de TVA intra-communautaire FR68332010875
- bénéficie d'une autorisation de commercialiser des prestations de services touristiques délivrée par la Préfecture de Maine-et-Loire, place Michel Debré, 49934 ANGERS CEDEX 9 sous le numéro AU-049-95-0005.

■ **GESTION DES INSCRIPTIONS**

Les inscriptions des participants sont gérées par :

le **Centre de Congrès d'Angers**

33 boulevard Carnot - 49100 ANGERS

Tél. : 02 41 96 32 32 – Fax : 02 41 96 32 33

Email : i.dorbeau@angers-expo-congres.com

www.angers-expo-congres.com

Toute demande de renseignement ou question liée aux inscriptions doit être effectuée auprès **d'Isabelle Dorbeau**.

TOUTE INSCRIPTION SANS RÈGLEMENT NE POURRA PAS ÊTRE PRISE EN COMPTE

■ **ANNULATIONS**

En cas d'annulation avant la date limite fixée au 15 octobre 2017, la totalité des droits d'inscription sera remboursée déduction faite d'un montant forfaitaire de 18 € TTC pour frais d'annulation.

Après la date limite du 15 octobre 2017, aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure à l'appréciation du Comité d'Organisation.

■ **RESERVATIONS HOTELIÈRES**

Elles sont assurées par la Centrale de Réservation Hôtelière d'Angers Loire Tourisme qui centralise toutes les demandes d'hébergement.

Angers Loire Tourisme - Bureau des Congrès et Evènements

Office de tourisme d'Angers Loire Métropole****

7 Place Kennedy - BP 15157 - 49051 Angers cedex 02

Tél : 02 41 23 50 23 - Fax : 02 41 23 50 16

Email : centraleres@angersloiretourisme.com

www.angersloiretourisme.com